



UNIVERSITE D'ORLEANS

DOSSIER DE REINSCRIPTION

Cachet Pôle AVENIR / DRI / RECHERCHE
SEFCO / CFAIURC

ANNEE UNIVERSITAIRE 201' -201(

Si vous effectuez votre réinscription par INTERNET : www.univ-orleans.fr/scolarité

Votre dossier doit être renvoyé immédiatement après la saisie accompagné des pièces justificatives demandées page 4.

Les stagiaires de formation continue et les étudiants apprentis ne peuvent se réinscrire que sur place en suivant les consignes du SEFCO ou du CFA.

NUMERO D'ETUDIANT :

DATE DE NAISSANCE :

Renseignez toutes les rubriques avec précision, cochez les cases correspondant à votre situation ou à votre choix.

Etat civil

NOM DE FAMILLE..... NOM D'USAGE.....

PRENOMS

Inscription à l'Université d'Orléans – 201' /201(*

Diplôme préparé et année d'étude :

Le cas échéant, précisez la mention, spécialité ou option :

** Inscription principale dans le diplôme le plus élevé; pour toute inscription complémentaire, prendre RV avec le service de scolarité de l'UFR.*

Situation familiale

- célibataire sans enfant
 - en couple sans enfant
 - célibataire avec enfants
 - en couple avec enfants
- nombre enfants :

Handicap

OUI (joindre les justificatifs) NON

précisez :

Service National (joindre les justificatifs en cas de changement de situation)

- 6 - Appel de Préparation à la Défense (APD) effectué
- 8 - Appel de Préparation à la Défense (APD) en attente
- 4 - service accompli
- 3 - exempté
- 7 - non concerné(e)
- 5 - recensé

Adresse parentale

Adresse :

..... code postal : commune.....

Pays.....

Type d'hébergement

- Résidence universitaire du CROUS
- Domicile parental
- Location
- Colocation
- Chambre étudiant chez un particulier
- Foyer
- Autre mode d'hébergement

Adresse de l'étudiant

Adresse :

code postal : commune.....

fixe..... portable

Adresse mail personnelle :@.....

Activité professionnelle de l'étudiant pendant l'année 201' /201(

Exercez-vous une activité professionnelle ? NON OUI (joindre les justificatifs et répondre aux questions suivantes)

Si oui, indiquez votre profession :
 et précisez si vous êtes :

- Assistant d'éducation, Aide éducateur, Surveillant
- Emploi jeune
- rémunéré au titre de vos études: ATER, Allocataire de recherche, Moniteur, élève fonctionnaire, fonctionnaire stagiaire ...
- en dispositif de conversion (CIF, PARE, demandeur d'emploi indemnisé, ...)
- intérimaire
- autre activité

Votre contrat est un :

- CDI débutant après le 1^{er}/10/2013
- CDI débutant avant le 1^{er}/10/2013 mais inférieur à 60h/mois ou 120h/trimestre
- CDI débutant avant le 1^{er}/10/2013 et supérieur ou égal à 60h/mois ou 120h/trimestre
- CDD débutant après le 1^{er}/10/2013
- CDD débutant avant le 1^{er}/10/2013 mais prenant fin avant le 30/09/2014
- CDD couvrant l'année universitaire du 1^{er}/10/2013 au 30/09/2014 mais inférieur à 60h/mois ou 120h/trimestre
- CDD couvrant l'année universitaire du 1^{er}/10/2013 au 30/09/2014 et supérieur à 60h/mois ou 120h/trimestre

Catégorie socio-professionnelle des parents

Mère : Père :

Bourse (joindre le justificatif)

- Bourse sur critères sociaux
- FNAU annuel
- Bourse du Gouvernement Français
- Bourse de Gouvernement Etranger
- Soutien financier aux doctorants
- Bourse de mérite
- Bourse de mobilité
- Bourse d'une collectivité territoriale

Sportif de haut niveau (joindre le justificatif)

- 1 - Espoir 2 - Jeune 3 - Elite 4 - Reconversion 5 - Partenaire 6 - Arbitre

Vous participez à un programme d'échanges

- SOCRATES /ERASMUS
- COMENIUS
- TEMPUS
- LEONARDO
- autre programme financé par l'UE
- autre programme et accords bilatéraux (ex : cotutelle)

Etablissement d'accueil :

Pays d'accueil :

Cursus depuis le baccalauréat obtenu en :

année universitaire	établissement fréquenté	diplôme préparé	Résultats (ADM – AJ)	Boursier (oui-non)

Dernier diplôme obtenu

Intitulé du diplôme :
Année : Etablissement : Dépt/pays :

Autre cursus suivi pour l'année en cours

université école d'ingénieur CPGE IUFM CNED autre : lequel ?

Nom de l'établissement :

Département/Pays :

Diplôme préparé :

Régime d'inscription

- 1- formation initiale
- 2- formation continue
- 3- apprentissage
- 4- reprise d'études non financées

Statut

- 01- étudiant
- 02- auditeur libre
- 03- stagiaire formation continue
- 04- capacitaire en droit 1^{ère} année

Couverture sociale (information page 4)

Indiquez votre numéro de Sécurité Sociale : clé

Régime de sécurité sociale des parents (joindre le justificatif)

- régime français des salariés ou régime français agricole
- régime français des artisans, commerçants, professions libérales (sauf médecins, dentistes, aux. médicaux conventionnés) salariés EDF-GDF, RATP, militaires, employés de notaire
- régime de la Marine Marchande, la Comédie Française, fonctionnaires internationaux
- régime de prévoyance SNCF
- autres situations des parents

Cas de non-affiliation (joindre le justificatif)

- vous êtes bénéficiaire d'un Plan d'Aide au Retour à l'Emploi (PARE)
- déjà acquittée dans un autre établissement
- votre conjoint a une activité professionnelle à caractère permanent
- vous êtes originaire d'un pays de l'Espace Economique Européen autre que la France
- vos parents sont agents français d'une organisation internationale
- vous dépendez d'un autre régime que le régime étudiant (étudiant salarié, étudiant apprenti ...)

Prolongation (joindre le justificatif)

pour les étudiants de + de 28 ans / motif :

Centre Payeur

Choisissez un organisme pour le règlement des prestations : LMDE SMECO

Passeport A la Culture

Souhaitez-vous adhérer au Passeport A la Culture ?

P.A.C.: 8 €

L'AFFILIATION AU RÉGIME ÉTUDIANT DE SÉCURITÉ SOCIALE

L'université d'Orléans est responsable de l'affiliation au régime étudiant de sécurité sociale et, le cas échéant, du recouvrement de la cotisation forfaitaire associée, au moment de l'inscription des étudiants.

La question de votre affiliation à la sécurité sociale étudiante dépend :

- de l'âge que vous aurez pendant l'année universitaire de référence à savoir entre le 01/10/2013 au 30/09/2014.
- de la situation professionnelle de vos parents
- du diplôme dans lequel vous vous inscrivez : les personnes s'inscrivant en 1^{ère} année de capacité en droit n'ont pas le statut d'étudiant et ne peuvent pas en conséquence relever du régime étudiant de sécurité sociale.

Pour savoir si vous devez vous affilier au régime étudiant de sécurité sociale à l'occasion de votre inscription, référez-vous au tableau ci-dessous.

Si votre situation correspond à une case de couleur, elle indique que vous serez obligatoirement affilié(e) au régime étudiant de sécurité sociale le jour de votre inscription.

L'affiliation à la sécurité sociale étudiante entraîne, dans un premier temps, l'obligation de choisir un centre

payeur parmi l'une des deux mutuelles étudiantes habilitées à gérer, pour les étudiants, les prestations d'assurance maladie/maternité.

Il vous appartient de préciser ce choix sur votre dossier d'inscription en bas de la page 4. A la fin de votre inscription, vous devrez remettre au centre payeur choisi, le coupon « Couverture sécurité sociale » accompagné d'un RIB à votre nom.

Pour vous aider, vous pouvez consulter le site internet de l'université d'Orléans à l'adresse suivante :

<http://www.univ-orleans.fr/service-central-de-scolarite> et obtenir directement les informations relatives aux deux centres payeurs de sécurité sociale étudiante que sont la LMDE et la SMECO en cliquant sur le lien correspondant. A la fin de votre inscription, vous pourrez vous informer sur les stands tenus dans votre centre d'inscription par chacune des mutuelles. Quelle que soit votre situation, vous devez apporter les pièces suivantes :

- la carte d'immatriculation comportant votre n° Sécurité sociale (reçue en mai 2013 si vous êtes bachelier de l'année)
- l'original et une photocopie de votre attestation de carte vitale ou, le cas échéant, de celle du parent sur laquelle vous figurez
- et, si vous êtes boursier(e), la notification de bourse pour l'année 2013-2014.

Situation au regard de la sécurité sociale étudiante

	moins de 16 ans	De 16 à 20 ans	De 20 à 21 ans	De 21 à 28 ans
Régime sécurité sociale des parents				
Salariés du secteur privé, agents de la fonction publique d'Etat, territoriale ou hospitalière, salariés ou exploitants agricoles	Couvert par la sécurité sociale des parents	Affiliation à la sécurité sociale étudiante obligatoire et gratuite	Affiliation à la sécurité sociale étudiante obligatoire et payante	
Artisans, commerçants, professions libérales, militaires, salariés de EDF/GDF, de la RATP, de la CCIP, cultes, clercs et employés de notaires	Couvert par la sécurité sociale des parents		Affiliation à la sécurité sociale étudiante obligatoire et payante	
Marine marchande et Comédie française, Fonctionnaires Internationaux	Couvert par la sécurité sociale des parents		Affiliation à la sécurité sociale étudiante obligatoire et payante	
Employés de la SNCF	Couvert par la sécurité sociale des parents			

Tarif de la cotisation sécurité sociale étudiante pour 2012-2013 : 207 euros

Le contrat de mutuelle complémentaire

L'adhésion à un contrat de mutuelle complémentaire est facultative.

Les mutuelles étudiantes proposent différents contrats. Pour plus de renseignement, vous pouvez consulter leur site internet aux adresses suivantes : <http://www.lmde.com/> ou <http://www.smeco.fr/>.

Vous pourrez souscrire le jour de votre inscription un contrat de mutuelle ou d'assurance responsabilité civile directement auprès de la mutuelle de votre choix à qui vous réglerez le montant de l'adhésion.

Région Centre Couverture santé pour les étudiants



Centre

Le Conseil régional du Centre reconduit pour la rentrée 2013 l'aide financière de 100 € destinée à aider les étudiants à souscrire à une mutuelle de santé complémentaire.

Le montant et les modalités d'attribution de cette aide seront disponibles dès le mois de septembre 2013 sur les sites internet : www.regioncentre.fr, www.jeunesocentre.fr et www.univ-orleans.fr



Je soussigné(e), certifie sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et que je ne fais l'objet d'aucune sanction disciplinaire ni mesure d'exclusion dans une université française.

Je déclare avoir pris connaissance et accepter les termes de la charte des examens et de la charte pour l'usage des ressources informatiques et des services Internet.

- J'autorise l'université d'Orléans à utiliser mon image pour la réalisation de l'annuaire d'étudiants et d'anciens étudiants pour une durée de 10 ans à compter de la date de la signature.**
- Je n'autorise pas l'université d'Orléans à utiliser mon image pour la réalisation de l'annuaire d'étudiants et d'anciens étudiants pour une durée de 10 ans à compter de la date de la signature.**

A, le Signature :

Cadre réservé à l'administration

Motif de dossier incomplet :

Date d'inscription : __ / __ / ____ Profil : Situation Sociale :

Dispense SS étudiant Montant des droits : Mode de paiement :

Paiement SS étudiant N° de quittance :

Les informations recueillies dans ce dossier font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative de la pédagogie et de la scolarité des étudiants, à la réalisation de statistiques et à la mise en œuvre d'enquêtes sur les conditions de vie des étudiants (déclaration auprès de la CNIL publiée au bulletin officiel de l'enseignement supérieur du 6 février 2010).

Les destinataires des données sont les agents habilités au sein des services désignés de l'administration centrale du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, du rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, de l'université d'Orléans, des organismes gestionnaires du régime étudiant de sécurité sociale, des mutuelles étudiantes, de l'observatoire de la vie étudiante et du CROUS d'Orléans-Tours.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service des inscriptions de votre composante (UFR, IUT ou école) ou, à défaut, auprès du service central de scolarité à l'adresse suivante : Université d'Orléans – Pôle Avenir – Service central de scolarité rue de Tours – BP 6749 – 45067 Orléans cedex 2.

Pièces à joindre

Pour ne rien oublier, cochez les cases correspondant aux documents qui vous sont demandés à la fin de votre réinscription par Internet :

Documents à joindre par tous les étudiants :

- Chèque bancaire ou postal d'un montant de€ libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'Université d'Orléans Sauf en cas de paiement par carte bancaire.
- 2 enveloppes autocollantes format 110 x 220 **non libellées** affranchies au tarif en vigueur
- 1 enveloppe autocollante format 162 x 229 affranchie à 2.40 € et libellée à vos nom et prénom en cas de réinscription par Internet
- Attestation annuelle d'assurance risques scolaires et extra-scolaires

Selon votre situation, joindre obligatoirement les justificatifs suivants :

- Boursiers* : l'original et une copie de votre notification de bourse 2013/2014 ou attestation de boursier du gouvernement français 2013/2014
- Etudiants inscrits en parallèle dans un autre établissement* : certificat d'inscription et justificatif éventuel du paiement de la sécurité sociale étudiante
- Sportifs de haut niveau* : attestation du Ministère de la Jeunesse et des Sports pour 2013/2014
- Etudiants handicapés* : carte d'invalidité ou tout autre document de nature à justifier votre handicap
- Situation militaire* : attestation de recensement, certificat d'APD ou JDC si votre situation a évolué depuis votre précédente inscription
- Salariés dispensés de payer la sécurité sociale étudiante* : original et copie du contrat de travail (CDI ou CDD) et copie des 3 derniers bulletins de salaire
- Ressortissants de l'Espace Economique Européen (sauf France)* : carte européenne d'assurance maladie ou attestation d'assurance personnelle (de votre pays d'origine).
- Etudiants étrangers (hors EEE)* : copie du titre de séjour en cours de validité
- Etudiants en provenance d'un autre établissement* : autorisation d'inscription, quitus de bibliothèque, attestation de transfert de votre dossier, carte d'étudiant 2012/2013, dernier diplôme obtenu et relevé de notes
- Si vous devez payer la cotisation sécurité sociale étudiante et que vous souhaitez bénéficier d'un paiement en trois fois, munissez-vous d'un RIB à votre nom. Dans ce cas, le premier tiers devra être réglé le jour de votre inscription par chèque ou carte bancaire, les deux tiers feront l'objet d'une autorisation de prélèvement sur votre compte bancaire*